

## Contribution au compte-rendu détaillé de la mission des f.e.n en Palestine.

Juillet 07

NAPLOUSE 16-17 Juillet

La ville est construite sur des pentes abruptes. Elle compte environ 140.000 h . dont trois camps de réfugiés. Les colons sur son territoire ne sont pas tous juifs, certains viennent d'Amérique latine, de Chine, pour constituer de la main-d'œuvre. On leur donne une compensation pour habiter des lieux parfois difficiles d'accès, comme le sommet des collines.

En fin d'après-midi, ce 16 -7, nous sommes accueillies à l'association Darna, financée par la France, et dont l'initiateur est Youssef Haji. Il est remplacé par Nadia, qui, pendant deux bonnes heures, va nous exposer les buts de l'association, répondant complaisamment à toutes nos questions. Le centre fonctionne avec cinq permanents, des bénévoles et des stagiaires. Darna a deux « cibles » : les étudiants et les associations.

-L'aide aux étudiants de l'université proche El Najar, la 2<sup>e</sup> de Cisjordanie, consiste dans la prise en charge des frais d'inscription, ainsi que dans l'hébergement de dix d'entr'eux, éloignés. Il est prévu d'ouvrir cet hébergement aux étudiantes et d'organiser l'étude des langues française et espagnole.

-En ce qui concerne les associations, notons leur nombre important : 80. Il s'agit de les aider dans l'écriture de projets et de la demande de moyens. Parmi les réalisations est cité un livre de contes, écrit par des enfants ayant réinvesti les récits des anciens, illustré avec l'aide d'une formatrice des Beaux-arts. La production de savon, de textiles s'écoule par les réseaux du commerce solidaire.

Le tourisme solidaire retient notre attention. Il consiste en séjours de groupes en fonction de la demande, qu'il s'agisse de tourisme traditionnel ou politique. La clientèle est formée d'étudiants en géopolitique ou de demandeurs de visite du patrimoine. L'hébergement se fait chez les familles des camps.

Le matin du 17, nous rencontrons le responsable du club de prisonniers, Ra'ed Ammer.

Il insiste sur quelques données d'ensemble : la Palestine est un des rares pays encore occupés, avec un emprisonnement de masse (13.000) contre toute velléité à résister à l'occupation. Israël dénie ce droit, criminalisant tout acte de résistance en le qualifiant de terroriste. Or, 1 prisonnier sur 100 est réellement impliqué dans un fait militaire. C'est ce que découvrent les organismes ayant rencontré d'anciens prisonniers ; ils devraient s'employer à modifier l'image qu'Israël diffuse afin qu'apparaisse la réalité de l'emprisonnement politique. Ra'ed Ammer reconnaît le rôle positif que joue la France en la matière en faisant référence à des rencontres à Lyon, Montpellier, Nîmes et Paris.

Qu'en est-il de la situation à Naplouse et ses environs ?

2.300 Palestiniens sont emprisonnés ou détenus pour interrogatoires. Parmi eux, 30 femmes. 150 ont moins de 18 ans (la plus forte concentration de mineurs)

Alors qu'on négocie des libérations, il peut y avoir 30 arrestations quotidiennes... La peine la plus lourde pour une femme (de Balata) est de 25 ans. Un homme a été condamné à 31 ans d'enfermement pour avoir fondé une organisation politique. La majorité des prisonniers est du Fatah, celui-ci restant majoritaire dans la population malgré les élections de 2006.

En plus de l'aide concrète individuelle aux familles des prisonniers, Ra'ed Ammer évoque des projets : une manifestation sous le label « les amis des prisonniers », la construction d'un parc d'attractions pour les enfants des prisonniers, financé par les villes françaises citées plus haut.

Il mentionne l'existence d'une radio qui émet dans la prison et envoie des messages aux familles.

Arrive au local une mère dont les trois fils sont emprisonnés ainsi que l'épouse de l'un. Le couple a deux enfants, à la charge de la grand-mère, en plus d'une autre petite-fille. Tous ont été arrêtés il y a plus de six ans, l'un est condamné à une peine de 22 ans, la belle-fille à 13 ans. Celle-ci, isolée, souffre d'asthme et n'a été visitée qu'une fois. Les enfants sont autorisés à voir leurs parents si quelqu'un les emmène. La visite équivaut à un parcours du combattant Aussi a-t-elle demandé que ses fils soient regroupés. Refus. L'un a été isolé pendant 3 ans. Lors des visites, ils sont amenés menottes aux mains et chaînes aux pieds.

Enfin, nous rencontrons d'anciennes prisonnières : deux jeunes femmes.

La première, R..., membre du Fatah , accusée d'aider des personnes recherchées, a été condamnée à une peine de 18 ans. Ceux qui ont été condamnés en même temps qu'elle ont pu prendre une partie de sa peine, réduite à 2 ans. Arrêtée à un check-point, elle y est restée trois jours, mains et pieds attachés. Son interrogatoire a duré 43 jours, torturée mentalement (menaces sur ses enfants ou de destruction de sa maison). Jugée 14 mois après son arrestation, elle n'a pu voir ses filles durant son emprisonnement.

La deuxième, A..., âgée de 18 ans, a été arrêtée à 14 ans, avec son père. Restée 2 jours en prison, isolée des autres, elle n'a pas été jugée mais a subi des détentions répétées. Finalement condamnée à un an d'emprisonnement avec 5 ans de mise à l'épreuve, elle est sortie plus tôt après avoir payé une amende de 1500 sh.